

# REGARDS

Magazine international d'informations générales - N° 100 • NOVEMBRE 2024 Prix : 1500 Frs CFA



## GÉNÉRAL JEAN BAPTISTE TINE

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

«TOUT EST FIN PRÊT POUR UNE BONNE ORGANISATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES CRÉDIBLES, TRANSPARENTES ET APAISÉES»

## PASTEF ET SONKO : SEUL CONTRE TOUS

RÈGLEMENTS DES COMPTES POLITIQUES AVEC MACKY, AMADOU ET BARTH



# REGARDS MAGAZINE

## N°100

### **MERCI** Chers partenaires annonceurs et lecteurs

Grâce à vous, Regards Magazine qui célèbre son 100<sup>e</sup> numéro,  
ne cesse de connaître un véritable succès.

Votre engagement à nos côtés, illustre la puissance de la collaboration  
et nous inspire à aller toujours plus loin, plus haut et plus vite.

Regards Magazine, Regards TV et Regards.com  
à votre service pour l'approfondissement du pluralisme médiatique

Un grand merci pour votre confiance renouvelée  
et votre fidélité sans faille.

# REGARDS

Magazine international d'informations générales

- Site internet

[www.magazineregards.com](http://www.magazineregards.com)

- Compte facebook  
magazineregards

- Chaîne youtube  
regardstv

Regards Magazine, Regardstv,  
vos yeux ouverts sur l'actualité



Magazine d'informations générales  
ISSN N° 0851-657X  
Edité par Cauris COM

Adresse : Dieuppeul 3  
Villa N°2732 1<sup>er</sup> étage  
Avenue de la Liberté  
prolongée (Dakar)  
Tel. : 33 860 82 91

Email : laye\_fofana@yahoo.fr

Fondateur / Administrateur  
Directeur de Publication  
Abdoulaye Fofana SECK

Rédacteur en chef  
Momar WADE

Comité de Rédaction  
Cheikh Tidiane DIEYE,  
Amadou Lamine THIAM,  
Ibrahima NDIAYE,  
Ousmane SECK  
Diarra DIOP

Conseiller éditorial  
Cherif THIAM

Stratégie & Développement  
Dr Abdourahmane KANE

Directeur  
Technico-artistique  
Abdoulaye FAYE

Marketing  
Tabara DIOP

Coordination des textes  
Muhammad Rassul SECK

Assistant administratif  
Ousmane FALL

Impression  
La Rochette

Logistique & Transport  
Mamour GUEYE

Distribution  
ADP / MOUKAT DISTRIBUTION  
RESEAU REGARDS MAGAZINE

# SOMMAIRE

## EN COUVERTURE

GENERAL JEAN-BAPTISTE TINE  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE  
UN SOLDAT DANS L'AME, UN  
METRONOME DE LA SECURITE



LE MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE  
UN DEPARTEMENT RODÉ EN MATIERE  
D'ORGANISATION D'ELECTIONS  
DES DIRECTIONS ET SERVICES ENTRE  
DES MAINS EXPERTES

CONTROLEUR GENERAL DE  
POLICE MAME SEYDOU NDOUR  
DG POLICE NATIONALE

UN HOMME DU SERAIL  
A LA PLACE QU'IL FAUT

BIRAM SENE, DIRECTEUR  
GENERAL DES ELECTIONS

UN BRILLANT MAGISTRAT  
A LA TETE DE LA DGE

Pages 6-29

## POLITIQUE

OUSMANE SONKO SEUL CONTRE TOUS  
LE TOURNANT DECISIF  
DU 17 NOVEMBRE 2024



Pages 34-39

## ACTUALITE

«SAXXAL JAMM»  
UN PROJET NOVATEUR POUR  
PRESERVER LA PAIX ET LA  
COHESION SOCIALE

LE GRAND CHANTIER DE  
MAMADOU OUMAR NDIAYE  
DU CNRA A LA HAUTE  
AUTORITE DE REGULATION  
DE LA COMMUNICATION  
AUDIOVISUELLE AU SENEGAL

Pages 34-39

## INTERNATIONAL

DIPLOMATIE  
LE PRESIDENT BASSIROU  
DIOMAYE FAYE EN ARABIE  
SAOUDITE ET EN TURQUIE



Page 40

## SPORTS

CAN 2025  
LES LIONS DE LA TERANGA QUALIFIES  
LUTTE  
UN NOUVEAU PRESIDENT  
POUR LE CNG



Page 42

## LEGISLATIVES ANTICIPEES DU 17 NOVEMBRE 2024 LE GENERAL JEAN BAPTISTE TINE AUX MANETTES DE L'ORGANISATION



• Par Abdoulaye Fofana SECK

**L**a qualité de sa démocratie quasi unanimement attestée, le Sénégal se dirige le 17 Novembre 2024 vers des élections législatives qui pèseront significativement dans l'entretien de sa vitalité démocratique, mais aussi et surtout sur l'avenir de plusieurs personnalités et formations politiques.

Sera aux manettes de l'organisation de ce temps fort de la respiration démocratique, le Général Jean Baptiste Tine, Ministre de l'Intérieur et de la sécurité publique, un officier général de la gendarmerie, dont l'âme de soldat de la République, le professionnalisme et l'intégrité morale ne souffrent d'aucune once de mise en cause.

Il aura à cœur de perpétuer une longue tradition de dévouement à la patrie, et de services à la nation inaugurée par les généraux Lamine Cissé, Mamadou Niang et plus récemment l'Inspecteur général d'Etat et des Douanes Mouhamadou Makhtar Cissé. Ces brillants serviteurs de l'Etat ont contribué à asseoir les socles de la démocratie sénégalaise si louée, en organisant successivement des élections libres, transparentes et régulières aux termes desquelles plusieurs alternances démocratiques et renouvellements de parlements et élus locaux ont pu avoir lieu.

Tout donc permet d'augurer que le Général Jean Baptiste Tine et ses proches collaborateurs dont le magistrat Biram Sène aux commandes de la DGE, aussi bien d'autres services et Directions du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité publique seront à la hauteur pour faire de l'organisation des législatives anticipées du 17 novembre 2024, une



# CARTE ÉLECTORALE 2024



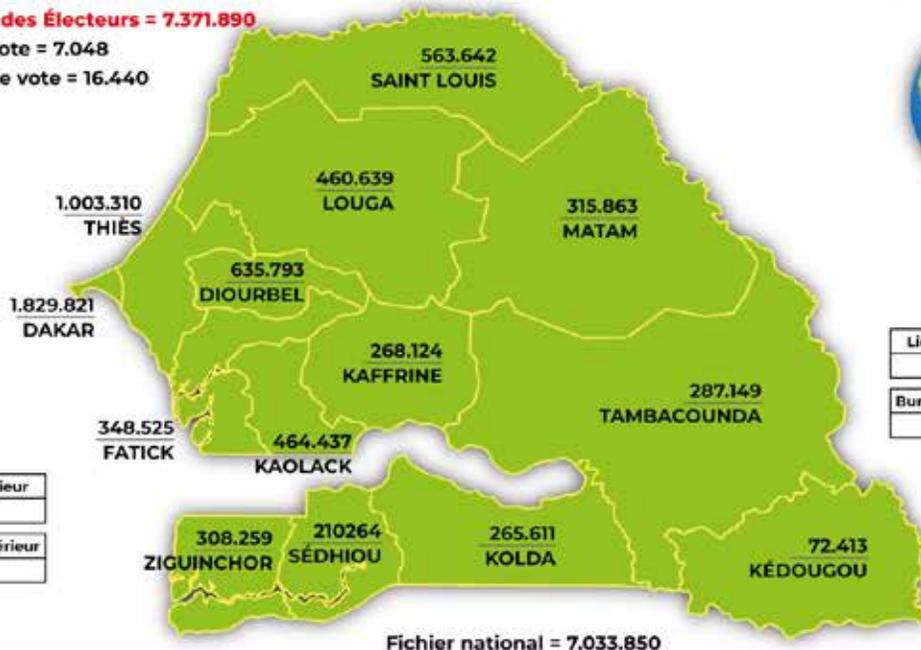
**Fichier général des Électeurs = 7.371.890**

**Total Lieux de vote = 7.048**

**Total Bureaux de vote = 16.440**



**338040  
ÉTRANGER**



Lieux de vote Diaspora
367

Bureaux de vote Diaspora
807

Lieux de vote Intérieur
6.681

Bureaux de vote Intérieur
15.633

**Fichier national = 7.033.850**

célébration de la démocratie sénégalaise dans une totale réussite.

Ces élections législatives seront tout autant le cadre du dénouement du combat qui oppose depuis quatre ans le phénomène politique Ousmane Sonko à ses opposants de nature et de couleurs politiques variées, mais qui partagent l'identité de se placer en face du leader de Pastef.

Elles devront consacrer le verdict d'un duel à couteaux tirés que le leader incontesté du Pastef mène avec d'anciens et de nouveaux adversaires politiques qui entendent mettre un frein à son ascension politique fulgurante qui a tout renversé sur son passage, mettant à terre le régime de Macky Sall.

Pour sûr, l'issue du combat politique qui se jouera ce dimanche 17 novembre 2024, éclairera d'un jour nouveau le poids de chacun et de tous et pourrait sonner le glas des perdants.

Les risques à peine diffus de poursuites judiciaires, la perspective de disparaître du champ politique, comme l'exil pour un temps long, peuvent être le sort de certains politiques qui, outre la perte d'un poste électif, pourraient connaître des avanies peu enviables.

Quant au Pastef et à son leader Ousmane Sonko, ils mènent la danse, voguant sur une forte popularité mais attendus au tournant par un peuple éprouvé mais résilient, qui entend, une fois son vote exprimé, recevoir progressivement les fruits de son investissement.

C'est connu, le peuple sénégalais est mature, a un sens aigu du discernement et surtout SAIT VOTER.

Et voter proprement, sous la bonne garde du Général Jean Baptiste Tine et de ses hommes dont le dévouement au service du Sénégal ne souffre d'aucune ambiguïté. ♦

GENERAL JEAN-BAPTISTE TINE  
MINISTRE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

## UN SOLDAT DANS L'ÂME, UN MÉTRONOME DE LA SÉCURITÉ

*Grand par les idées autant que par la taille, le général Jean baptiste Tine est un homme d'action, d'initiative et d'innovation, un symbole achevé d'engagement et de fidélité au service du Sénégal, qu'il porte dans son cœur, en digne soldat, dans l'âme et à tout instant.*

*De soldat dans les casernes et sur les terrains d'opérations, le voici soldat au cœur de l'Etat, à la tête du Ministère régalien de l'Intérieur.*

**S**i le lycée Malick Sy de Thiès a vu passer de brillants élèves de la trempe des professeurs Moustapha Sourang et Serigne Diop, Assane Diagne, Abdoulaye Diop, Cheikh Hadjibou Soumaré et Amadou Kane, entre autres, tous anciens Ministres et grands serviteurs de l'Etat, il est permis d'affirmer avec force que le général Jean Baptiste Tine est au sein de ce cénacle restreint.

Mes deux grand-frères, Cheikh Tidiane Dièye, le journaliste philosophe, ancien conseiller en communication du Président Abdou Diouf et Mamadou Chérif Thiam, spécialiste en Sociologie des médias, expert en régulation et Totem de la médiature de la République, tous produits du Lycée Malick Sy et proches collaborateurs et conseillers du Magazine

Regards, ne me démentiront pas. Authentique fils de Thiès, terre de refus, de noblesse et de bravoure, capitale du Rail, Jean Baptiste Tine est né et a grandi dans le casernement sous l'autorité de son père.

### TEL PÈRE, TEL FILS

Copie conforme de son valeureux père, le Colonel André Tine qui fut l'un des meilleurs commandants de compagnie que la gendarmerie ait connus, le Général Jean Baptiste Tine est un délice d'humilité, de compétence et de rigueur, des qualités remarquables qui lui ont permis d'atteindre l'échelon le plus élevé de la maréchaussée, à savoir le poste tant convoité de haut Commandant de la gendarmerie. Une nomination à l'époque qui a sacré et consacré un brillant parcours,

sans faute. Partout où il est passé, Jean Baptiste Tine a servi avec loyauté, dévouement et abnégation dans les diverses positions de commandement, surtout dans les structures opérationnelles de la gendarmerie territoriale. Il a exercé des responsabilités en école mais aussi en état-major à caractère national, international, interministériel, interarmées et multinational. Sa mère Adèle Mbaye, une dame vertueuse qui l'a couvé avec affection et tendresse l'a beaucoup marqué. Père de famille exemplaire, Jean Baptiste Tine a de qui tenir. Très épanoui à l'ombre de son épouse bien aimée, notre sœur et consœur Seynabou Cor, journaliste chevronnée qui a fait les beaux jours de Radio Sénégal (RTS), qu'elle a dirigée avec brio et compétence. Pour l'histoire



aussi, sa douce moitié Nabou pour les intimes, fut conseiller en communication du Premier Ministre Macky Sall.

A ses deux enfants André Tine et Joachim Conse Ibrahim Tine, connus pour leur effacement non feint, le Général Jean Baptiste Tine a su inculquer les valeurs de patriotisme, de loyauté, de discipline et de civisme au service de la patrie à tout instant.

Intellectuel fécond et profond, Jean Baptiste Tine, tête pleine et bien faite est un homme structuré, à l'esprit vif et alerte doté d'une culture encyclopédique. Passionné de lecture, surtout des livres militaires et des œuvres de guerres, Jean Baptiste Tine raffole de littérature. Son ouverture d'esprit et sa curiosité intellectuelle ne se limitent pas seulement aux questions de défense et de sécurité. Outre la lecture, la musique, le football et l'équitation sont ses hobbies.

Si le «Ngourbane» est son plat préféré, Jean Baptiste Tine, en bon sérère, raffole de «Thiééré». Dans le cercle restreint de ses amitiés, on peut compter les colonels Abdou Aziz Ndao et Ismaïla Fall de la gendarmerie. Son grand frère Célestin Marie Tine, ancien directeur de l'éducation populaire est son homme de confiance qui s'occupe de toutes les questions familiales.

Pour rappel, lors de son installation à la tête de la gendarmerie nationale, et parce que j'ai eu l'honneur de faire partie de ses invités, il disait à ses administrés, je le cite: «j'entends vous commander avec justice, justesse et mesure». Ainsi, il avait décliné son ambition autour de trois axes : l'intensification de l'activité opérationnelle,



l'adéquation des missions dédiées à la gendarmerie avec les équipements et infrastructures nécessaires et enfin l'amélioration de la condition sociale du personnel. Homme de terrain, doublé d'un as de la sécurité, Jean Baptiste Tine avait inscrit son commandement dans la loyauté, la rigueur, la légalité, le sérieux, et la discipline militaire. Assurément, l'héritage de ses valeureux

prédécesseurs, entrés dans l'histoire que sont les généraux Ameth Fall, Tamsir Omar Bâ, Alioune Badara Konté, Jean Alfred Diallo, Wally Faye, François Gomis, Pathé Seck, Abdoulaye Fall, Mamadou Gueye Faye, Meïssa Niang et Cheikh Sène, était entre de bonnes mains.

Pour l'histoire, Jean Baptiste Tine est diplômé de la prestigieuse Académie royale militaire de Meknès au Maroc.



Il est également diplômé de l'École des officiers de la Gendarmerie nationale de Melun en France. Connu pour son engagement, sa compétence et sa loyauté, il a eu un parcours de plus de 30 ans de service. Durant son parcours, il a occupé divers postes au sein de la Gendarmerie nationale, tant dans les unités mobiles que dans les compagnies territoriales, et a su mettre en valeur son talent et ses capacités managériales.

Ces fonctions assumées lui avait permis d'avoir une vision large de la Gendarmerie nationale. Commandant de la compagnie de Saint-Louis entre août 1994 et août 1995, commandant de la compagnie de Ziguinchor de septembre 1995 à mars 1996, le général Tine avait dirigé aussi l'escadron blindé de la Légion de gendarmerie d'intervention de 1989 à 1994. Il est revenu à la Légion de gendarmerie d'intervention en 2003.

Il a également été commandant des écoles de la gendarmerie, marquant ainsi plusieurs générations de gendarmes. Le général Tine a été à l'origine de grandes réformes de la gendarmerie mobile et de son déploiement sur l'ensemble du territoire national. La réforme de la logistique de la gendarmerie et l'élaboration des manuels pratiques dans ce domaine portent son empreinte. Depuis son entrée en service à la gendarmerie le 1er septembre 1981, le général Tine a gravi tous les échelons. Il est passé sous-lieutenant le 1er octobre 1984, lieutenant en 1986,



capitaine en 1991, chef d'escadron à partir de 1997, puis a été nommé lieutenant-colonel en 2003 et colonel en 2006.

Après une mission accomplie à la tête de la gendarmerie, Jean Baptiste Tine fut nommé ensuite Ambassadeur en Russie, sous le magistère du Président Macky Sall. C'est de cette station prestigieuse qu'il a été promu Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique par le Président de la République Bassirou Diomaye Diakhar Faye.

Lors de la passation de service au Ministère de l'Intérieur, son prédécesseur Mouhamadou Makhtar Cissé, brillant inspecteur général d'Etat, n'avait pas manqué de tarir d'éloges sur le Général Jean Baptiste Tine. Il disait de lui que «le Général Tine est un homme du sérail, plus outillé

que ma modeste personne. Ce que je sais de mon successeur, c'est quelqu'un de calme, de compétent et de juste. Vu son parcours au sein de la gendarmerie, sa réussite dans la gestion de la sécurité intérieure ne souffre d'aucun doute...».

Au surplus, le haut gradé est doublé d'un intellectuel de haute facture

L'actuel ministre de l'Intérieur du Sénégal a, en effet, soutenu sa thèse de doctorat intitulée « La gouvernance sécuritaire en Afrique de l'Ouest à l'ère des nouvelles menaces : enjeux et défis dans la zone saharosahélienne ».

A l'issue de cette soutenance, le Général Jean-Baptiste Tine s'est vu attribuer la mention « Très Honorable avec les félicitations du jury ».

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique avait saisi

cette occasion pour exprimer encore, avec humilité, sa satisfaction. « Je m'honore humblement de mon titre de Docteur ».

Assurément, s'il existe un officier supérieur, de surcroît un général, dont l'humilité en bandoulière est connue de tous, c'est bel et bien, toutes proportions gardées Jean-Baptiste Tine. Dans l'histoire des armées, difficile de trouver un chef aussi humble, ouvert et disponible que l'ex Haut commandant de la gendarmerie et directeur de la justice militaire, aujourd'hui Ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, dont la préoccupation quotidienne est de veiller sur la quiétude de ses compatriotes.

Sa grande maîtrise de l'art de commander les hommes pour relever les défis et en sortir victorieux laisse présager



que les élections législatives du 17 Novembre 2024 seront libres, parfaitement organisées, transparentes et incontestablement régulières pour ce qui relève de la responsabilité de son ministère et des services qui lui sont rattachés.

Républicain par choix, soldat dans l'âme, attaché au code d'honneur de son corps prestigieux, fondamentalement enraciné dans le socle des valeurs culturelles si fécondes de ses ancêtres séréres, le général Jean Baptiste Tine est certainement un gage de bonne réussite de ce temps fort de la marche démocratique résolue du Sénégal qui est unanimement reconnue.

Il en sera de même face à l'immense défi de la sécurité intérieure, son autre challenge. Avec lui, l'espoir est permis.



*Abdoulaye Fofana SECK*



GENERAL DE DIVISION MARTIN FAYE  
HAUT COMMANDANT DE LA GENDARMERIE  
ET DIRECTEUR DE LA JUSTICE MILITAIRE



GENERAL DE  
BRIGADE  
ASSANE BÈYE  
COMMANDANT DE  
LA GENDARMERIE  
TERRITORIALE



GENERAL DE BRIGADE PAPA DIOUF  
HAUT COMMANDANT EN SECOND  
DE LA GENDARMERIE  
ET SOUS-DIRECTEUR  
DE LA JUSTICE MILITAIRE



GENERAL DE BRIGADE  
JEAN-BERTRAND BOCANDÉ  
COMMANDANT DE LA  
GENDARMERIE MOBILE

# GENERAL DE BRIGADE MAMADOU NDOYE

## COMMANDANT LA BRIGADE NATIONALE DES SAPEURS POMPIERS

**D**epuis le 16 janvier 2023, la Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers est entre les mains expertes du Général de brigade Mamadou Ndoye. Connu pour son professionnalisme, sa rigueur, son sérieux et son intransigeance sur les sacrosaint principes ce brillant officier supérieur aux capacités managériales remarquables est l'homme qu'il faut à la place qu'il faut.

Pour l'histoire, la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers est une formation et un grand commandement militaire relevant du Ministère de l'Intérieur. Ses unités peuvent participer aux revues, défilés et cérémonies officielles, sous réserve que le service de lutte contre l'incendie et des secours soit assuré.

La Brigade nationale des Sapeurs-pompiers dont la compétence s'étend sur l'ensemble du territoire national, est chargée des secours et de la protection tant contre les incendies que contre les périls ou accidents de toutes natures menaçant la sécurité publique. A ce titre, elle est particulièrement chargée :

- de la prévention et la prévision des risques pour la protection des personnes, des biens et des installations stratégiques ;
- des secours d'urgence et de la lutte contre les incendies, les périls et les accidents de toutes natures pouvant menacer la sécurité publique.

Dans le cadre de ses missions, la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers concourt avec les autres services concernés, à la



gestion des catastrophes et à la protection de l'environnement. Elle peut participer également aux opérations extérieures de l'Etat par l'envoi de personnels ou de détachement organique. Le Commandant de la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers assiste le Ministre de l'Intérieur dans ses attributions relatives à la sécurité des personnes et à la préservation des biens. Il est responsable de l'application des plans et directives, arrêtés par le Ministre de l'Intérieur. Dans le domaine de la préparation et de l'emploi des forces, il est responsable de la formation et du perfectionnement des personnels d'active de la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers, de la préparation et de l'entraînement des unités opérationnelles ainsi

que de l'organisation et du fonctionnement des services d'incendie et de secours. Il participe à la formation des réservistes.

Le Commandant de la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers assure la gestion des personnels et des ressources de la Brigade nationale des Sapeurs-Pompiers. Il prépare le budget déconcentré de l'Etat-major, des Groupements et organismes d'administration et de soutien de la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers.

Il veille au maintien de la discipline et du moral du personnel ainsi qu'à l'entretien et la protection des installations, équipements et matériels de la Brigade nationale des Sapeurs-pompiers.

*Abdoulaye Fofana SECK*



LE MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

## UN DEPARTEMENT RODÉ EN MATIERE D'ORGANISATION D'ELECTIONS DES DIRECTIONS ET SERVICES ENTRE DES MAINS EXPERTES

**L**a maîtrise de l'organisation d'élections par le Ministère de l'intérieur ne souffre d'aucun doute.

Depuis l'indépendance, toutes les élections qui se sont déroulées, l'ont été par ses soins et ont permis en 2000 de vivre la première alternance démocratique suivie de deux autres à l'occasion des scrutins présidentiels de 2012 puis de 2024.

Des officiers généraux de l'armée, de la gendarmerie ou de la douane ont souvent été

à la baguette de ces belles œuvres démocratiques.

Le Général Jean Baptiste Tine ne déparera pas dans ce décor d'illustres serviteurs de l'Etat qui ont écrit en lettres d'or des pages historiques du Sénégal en construction.

Il rassure, en bon chef militaire sachant qu'il tient un bâton que lui ont légué les généraux Lamine Cissé, Mamadou Niang, Pathé Seck et le brillant inspecteur général d'Etat, Officier supérieur des Douanes Mouhamadou Makhtar Cissé.

Le Général Jean Baptiste Tine sait qu'il pourra compter sur ses services et directions dédiés en matière d'organisation d'élections à la tête desquels se trouvent des sénégalais foncièrement patriotes, républicains et dotés d'une expertise solide et éprouvée sous la conduite éclairée du Général de police Mame Seydou Ndour, DGPN, du talentueux magistrat Biram Sène et d'autres compétences discrètes de la DGE.

*Ibrahima NDIAYE*

# ELECTIONS LEGISLATIVES DU 17 NOVEMBRE 2024

## **PRES DE 12 MILLIARDS DE FCFA POUR L'IMPRESSION DES BULLETINS ET DOCUMENTS DE PROPAGANDE**

**L**es prix élevés la confection et de l'impression des bulletins de vote pour les 41 listes pose avec pertinence la question de l'optimisation des dépenses liées à l'organisation du scrutin électoral. D'un coût de 11 milliards 664, 5 millions de FCFA, l'impression des bulletins de vote relance le débat sur la nécessité du bulletin unique comme solution.

La démocratie n'a pas de prix, mais elle a un coût. Le prochain scrutin législatif du 17 novembre 2024 n'échappe pas à la règle.

Selon les informations récoltées auprès de la Direction générale des élections (DGE), le coût de l'impression des bulletins de vote pour les prochaines législatives s'élève à 11 milliards 664, 5 millions de FCFA. Cette enveloppe va servir à imprimer 348 millions de bulletins de vote et autres documents de propagande (affiches et professions de foi) au profit des 41 listes retenues pour ce scrutin. Toujours selon nos interlocuteurs à la DGE, chaque liste se voit doter de 8,5 millions de bulletins pour l'ensemble du territoire national et de la Diaspora pour un coût



unitaire de 284,5 millions de Fcfa. Sans oublier le coût de l'acquisition et le transport de matériel lourd (isoloirs, urnes) qui devrait majorer le budget final du prochain scrutin législatif.

### **LA NECESSITE DU BULLETIN UNIQUE POUR L'AVENIR**

Ces chiffres sur le coût des bulletins ont relancé le débat sur la rationalisation des dépenses liées à l'organisation

des différents scrutins dans notre pays. Dans cette optique, l'Administration, à travers des mesures comme la réduction du format du bulletin traditionnel, a tenté de répondre à cette problématique. Toutefois, le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique, le général Jean-Baptiste Tine, à la suite d'une concertation avec les acteurs politiques et de la société civile, s'est heurté à l'hostilité d'une grande partie de la classe politique qui a souligné que beaucoup de candidats sont difficilement identifiables par une grande majorité d'électeurs. Dans un souci de consensus pacificateur, il a maintenu le statu quo ante.

D'après eux, le format réduit du bulletin risque de créer une inégalité entre les candidats de grandes coalitions et les autres formations politiques. Ainsi, le format traditionnel des bulletins a été maintenu au grand dam de certains membres de la société civile qui réclamaient de meilleurs procédés d'optimisation de la dépense publique en matière d'élections.

*Diarra DIOP*

## MAGAL DE TOUBA 2024

# LE GÉNÉRAL JEAN BAPTISTE TINE RÉITÈRE L'ENGAGEMENT DU CHEF DE L'ÉTAT SUR LES QUESTIONS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

**L**e ministre de l'Intérieur et la Sécurité publique, Général Jean Baptiste Tine, a réitéré, lors du Magal de Touba, la volonté et l'engagement des pouvoirs publics à entreprendre des projets structurants pour atténuer les problèmes liés à l'assainissement et à l'accès à l'eau dans la ville de sainte.

Le Général Tine a assuré de la disponibilité du gouvernement à accompagner Touba, deuxième ville la plus peuplée du Sénégal après Dakar, pour améliorer le cadre de vie et de bien-être des populations. Au nom du Président de la République, il a compati avec les habitants de Touba touchés par des inondations pendant la période du Magal.

Il a appelé les jeunes à rester au Sénégal au lieu de s'adonner à l'émigration irrégulière.

«Le gouvernement dirigé par le Premier ministre Ousmane Sonko compte sur la jeunesse pour relever les défis de notre pays. Et nous comptons sur le soutien du khalife à travers la sensibilisation pour limiter les vagues de départ», a-t-il martelé.



Jean Baptiste Tine a sollicité des prières pour un bon hivernage, pour la paix, la concorde et la prospérité au Sénégal.

Dans un autre registre, le ministre de l'Intérieur a présenté ses condoléances aux familles des victimes des accidents de la circulation. Non sans appeler les jeunes, dans ce contexte de départs récurrents de migrants irréguliers notamment par voie maritime vers les côtes européennes avec leur

cortège de morts, à rester au Sénégal au lieu de s'adonner à l'émigration irrégulière. «Le gouvernement dirigé par le Premier ministre Ousmane Sonko compte sur la jeunesse pour relever les défis de notre pays. Et nous comptons sur le soutien du Khalife, à travers la sensibilisation, pour limiter les vagues de départ», a-t-il indiqué. Il a enfin demandé au Khalife général des Mourides de prier pour un bon hivernage.  
*Ousmane SECK*

## GAMOU DE TIVAOUANE 2024

# JEAN BAPTISTE TINE, UN HOMME DE TERRAIN, UN MINISTRE SOUCIEUX DU CULTURE ET UN MANAGER DE PROXIMITÉ



**L**e Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le Général Jean-Baptiste Tine a insisté lors du Gamou de Tivaouane, sur l'urgence d'un retour aux vertus incarnées par le prophète Mohammed (PSL), dans un contexte marqué par des menaces en tous genres et une perte des valeurs religieuses et morales.

“Le contexte actuel marqué par des menaces de tous genres et une perte préoccupante des valeurs religieuses et morales, appelle, de notre part, un retour aux nombreuses vertus incarnées par le prophète Mohammed (Paix et salut sur Lui), dont nous célébrons la naissance aujourd’hui et qui (justifie) ce rassemblement de foi et d’espérance”, a déclaré le ministre de l’Intérieur et de la Sécurité publique.

Jean-Baptiste Tine conduisait une délégation venue représenter le gouvernement à la cérémonie officielle de la 122<sup>ème</sup> édition du Gamou de Tivaouane.

Le chef de l’État et le gouvernement ont suivi avec un grand intérêt le Forum du Gamou de cette année, centré autour d’une thématique inspirée du hadith du prophète (Paix et salut sur Lui), que je cite « J’ai été envoyé pour parfaire les nobles valeurs », a indiqué le ministre de l’Intérieur.

Il a relevé le caractère “inclusif” de l’édition 2024 du Gamou, qui a enregistré la présence de fidèles venus de divers horizons à travers le monde.

M Tine a évoqué les “innovations majeures” du Gamou de cette année, visant à “mieux mettre en lumière le message authentique sur les valeurs qui doivent sous-

tendre nos actions de tous les jours”.

Il avait annoncé, à cet effet, une commande de 100 exemplaires de l’ouvrage intitulé “Seydi El Hadj Malick Sy, érudit et soufi africain du début du 20<sup>e</sup> siècle”, sous la direction des professeurs Abdou Salam Fall et Abdou Aziz Kébé. L’ouvrage est préfacé par Cheikh El Hadj Malick Sy Dabakh. Ces exemplaires seront distribués aux membres du gouvernement.

Le Général, Jean Baptiste Tine d’affirmer que Madame Khady Diène Gaye, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture fera une commande de 100 exemplaires qui seront distribués aux bibliothèques. Une promesse tenue par le Ministre en charge de la culture.

*Ousmane SECK*

## 136<sup>e</sup> EDITION DU PELERINAGE MARIAL DE POPENGUINE

# LE GENERAL JEAN BAPTISTE TINE «L'ÉGLISE FORME DEPUIS TOUJOURS DES CITOYENS MODELES AU SERVICE DE LA NATION »



« L'Église a toujours joué sa partition dans l'effort national de développement de la construction de notre nation par sa déterminante contribution de la promotion de la santé, de l'éducation, des jeunes et des femmes. L'Église forme depuis toujours des citoyens modèles au service de la Nation. C'est une noble mission qui cadre parfaitement avec la vision et la volonté affichée par le Président Bassirou Diomaye Faye pour la restauration des valeurs religieuses, morales et républicaines indispensables à tous projets de société de

développement durable porteur de fruits » a déclaré le ministre de l'Intérieur, Augustin Tine venu représenté le Président Bassirou Diomaye Faye à la cérémonie de la 136<sup>e</sup> édition du pèlerinage marial de Popenguine. Parlant au nom du chef de l'Etat, le ministre de l'Intérieur a affirmé, « il me plaît de relever la position sage, courageuse et constante de l'Église qui, à travers ses dirigeants ou encore ses structures, a toujours défendu la justice et promu la paix pour le triomphe de la démocratie. Il nous incombe alors de poursuivre dans la prière agissante et l'action de

grâce la marche en avant de notre pays pour des lendemains meilleurs tout en veillant à préserver sa stabilité politique, sociale et institutionnelle. Pour ce faire, la vie inspirante de la vierge Marie et un engagement citoyen renforcé des fidèles catholiques, notamment des jeunes pourront être des intrants de qualité pour la mise en œuvre du concept : Jub jubeul, jubunti si cher au Chef de l'Etat Bassirou Diomaye Faye dans son ambition de construction nationale d'un Sénégal uni, souverain, juste et prospère », a laissé entendre le Général Tine.

*Momar WADE*

# DEPLACEMENT A TAMBA ET MATAM

## JEAN BAPTISTE TINE A RASSURÉ LES POPULATIONS SUR L'ENGAGEMENT DE L'ETAT À ÊTRE À LEURS CÔTÉS ET SANS RELÂCHE

**L**e Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, le Général Jean-Baptiste Tine, était en visite dans les régions de Tambacounda et Matam. L'autorité s'est d'abord rendue dans le département de Bakel pour exprimer son soutien aux familles victimes des inondations liées aux crues qui sont à l'origine de plusieurs désagréments où les eaux ont quasiment envahi les habitations, les édifices publics et les champs. Sur les lieux, le ministre de l'Intérieur a pris connaissance des importants dégâts qui ont poussé plusieurs habitants à abandonner leur maison.

Après avoir témoigné aux impactés, le soutien du gouvernement, Jean Baptiste Tine, les a rassurés « sur la mise en place de solutions rapides », annonçant que « l'assistance aux victimes continuera sans relâche ».

Magnifiant à l'occasion, le travail des autorités administratives, des forces de défense et de sécurité, ainsi que de toutes les institutions impliquées dans la gestion de cette crise, le ministre a réitéré « l'engagement de l'État du Sénégal à appliquer les mesures d'accompagnement nécessaires pour aider les populations à surmonter cette épreuve ».

Au niveau du village de Dembanané (Kanel), situé dans le Dandé Mayo sud, où la crue



a entraîné une inondation des habitations et des périmètres agricoles, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, après avoir apporté un réconfort moral aux sinistrés, a invité, les populations riveraines du fleuve Sénégal au calme et à la vigilance face à la montée des eaux. « Les eaux sont encore là, l'évolution est suivie de près par les services compétents. Nous allons accompagner le processus quel que soit son déroulement, j'appelle les populations au calme et à la vigilance », a-t-il déclaré, après avoir entretenu les populations, de la compassion

et la solidarité du chef de l'État et du gouvernement face à cette épreuve très difficile.

Les dispositions prises par l'État ont apporté le réconfort si nécessaire à des populations éprouvées mais confiantes. Rappelant que dès les premières heures de la crise, des mesures d'urgence ont été opérées pour accompagner les sinistrés par la distribution de vivres, de tentes et d'eau potable de manière progressive au niveau de tous les villages impactés » ; le Général Tine les a rassurés sur l'engagement de l'État à être à leurs côtés et sans relâche.

*Momar WADE*

## CONTROLEUR GENERAL DE POLICE MAME SEYDOU NDOUR DIRECTEUR GENERAL DE LA POLICE NATIONALE

# UN HOMME DU SERAIL A LA PLACE QU'IL FAUT

*Nommé le 29 Mai 2024 à la tête de l'Institution, le nouveau Directeur Général de la Police Nationale (DGPN) n'est pas en terrain inconnu. Jusque-là directeur de la police de l'air et des frontières, le désormais ex (Dpaf) prend les commandes de la Direction générale de la police nationale (Dpgn). Une nomination à la plus haute station de commandement de la police saluée unanimement par ses pairs et par les populations sénégalaises.*

**N**atif de Dieuppeul, Mame Seydou Ndour est issu d'un père technicien supérieur en santé et d'une mère qui a choisi le statut de femme au foyer pour se consacrer entièrement au bien-être de ses enfants. Marié à une épouse et père de famille exemplaire, il reste très attaché à sa maman dont l'affection ne lui a jamais fait défaut. De ses parents, il a reçu une éducation rigoureuse et des valeurs qui font de lui un homme de principes inébranlables.

C'est dans la capitale du Baol, au domicile de son homonyme à Diourbel que le jeune Mame Seydou Ndour va entamer son cursus primaire (classe de Ci). Il s'illustre par une brillante année académique ponctuée par des notes d'excellence et autres appréciations honorables du corps enseignant. Au terme de l'année académique, le jeune potache fait son come-back dans la capitale où il est inscrit à l'école Issa Kane (ex Bassam Goumba) de Grand Dakar.

Alors qu'il venait à peine



d'achever brillamment son cursus scolaire dans cet établissement primaire, le jeune potache nourrit une grande ambition : porter la tenue militaire, en passant le concours du Prytanée militaire de Saint-Louis. Une passion qu'il a vu naître à force d'observer les parades de ces enfants de troupes, à l'occasion des défilés du 4 avril couverts par la RTS. Notre défunt et bien aimé grand-frère et confrère Amadou Mbaye Loum, le baroudeur de l'information, s'illustrait merveilleusement lors de cet exercice.

C'est à Saint-Louis, au Prytanée militaire Charles N'tchoréré que l'enfant de Dieuppeul va faire son entrée « dans la cour des grands ». Il intègre la promotion 1982 qu'il partage avec plusieurs hauts cadres de notre pays.

Après l'obtention du baccalauréat, il est orienté à la faculté de Droit de l'UCAD, où il décroche sa maîtrise de droit privé, option droit des affaires en 1993. L'année d'après Mame Seydou Ndour réussit le concours direct des officiers de police. Deux ans plus tard, il passe avec brio le concours de commissaire de police et rejoint son premier poste au commissariat de Thiaroye.

Il a servi dans plusieurs autres commissariats du pays notamment à Saint-Louis, Tamba et Mbour, ainsi que dans différents services de la police, sans compter ses multiples missions onusiennes. Le fringant commissaire de police se spécialisera dans un secteur particulier, celui de la répression illicite des stupéfiants après un diplôme de spécialité obtenu à Paris. Mame Seydou Ndour a été nommé contrôleur général de



la Police en 2022. C'est au niveau de l'Office Central de Répression du Trafic illicite des Stupéfiants (OCRTIS) qu'il s'est le plus distingué avec de nombreuses réalisations. Pour rappel, en 2014, il a été élu personnalité de l'année par des ONG de lutte contre les drogues telles que « Jamra » et l'Observatoire de veille et de défense des valeurs culturelles, en reconnaissance de son engagement dans la lutte contre les stupéfiants.

Son passage comme directeur de la police de l'air et des frontières niché dans son Dieuppeul natal, avait frappé les esprits.

Pour l'histoire, Mame Seydou Ndour fut aussi un grand footballeur. Un vrai renard des surfaces, un buteur patenté qui savait reconverter n'importe quelle défense en passoir lors des matchs de football auxquels il prenait part, au prytanée militaire.

A l'occasion de son installation dans ses nouvelles fonctions, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, le général Jean Baptiste Tine, en présence de plusieurs hautes autorités, dont le

chef d'état-major général des armées, Mbaye Cissé, et le haut commandant de la Gendarmerie et directeur de la justice militaire, Martin Faye a loué les qualités humaines et professionnelles de Mame Seydou Ndour, ainsi que son style de management inspirant et motivant, le décrivant comme un « haut fonctionnaire au parcours élogieux jalonné de grandes réussites ».

Sa capacité à motiver et inspirer ses équipes pour atteindre les objectifs fixés ne souffre d'aucun doute comme l'a rappelé si bien, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, le Général Jean-Baptiste Tine.

A coup sûr, le Contrôleur général de police Mame Seydou Ndour, conduira cette prestigieuse institution vers des réformes et autres chantiers de modernisation, face aux enjeux sécuritaires de l'heure. Un pari qui sera réussi avec l'implication des personnels de police, connus pour leur dévouement, leur professionnalisme, leur abnégation et engagement au service de la patrie.

*Abdoulaye Fofana SECK*

## BIRAM SÈNE, DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

# UN BRILLANT MAGISTRAT A LA TÊTE DE LA DGE

*Ancien Directeur de la Formation et de la communication à la DGE, Biram Sène, est le premier magistrat à occuper la fonction de Directeur Général de cette prestigieuse institution. Le natif de Mbellacadio, est un brillant sujet fait d'un bois rare. Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années.*

**E**n 2019, le Sénégal s'achemine vers sa première élection présidentielle avec un parrainage citoyen qui met partis politiques et indépendants sur le même pied d'égalité. Le 19 avril 2018, l'Assemblée nationale est en surchauffe, avec une série d'arrestations d'opposants et d'activistes qui protestaient contre cette loi qui ne fait pas l'objet de consensus. L'opposition soupçonne le parti au pouvoir d'utiliser de stratagèmes pour éliminer de potentiels candidats. La vérification et le contrôle sont confiés au Conseil constitutionnel.

Du filtre, il ne reste que 5 candidats qui vont s'affronter. Alors, pour rassurer et montrer sa bonne foi, le Président du Conseil constitutionnel de l'époque, Papa Oumar Sakho entreprend une campagne de communication et d'explication en invitant les médias à Saly. Pour rappel, Biram Sène était à l'époque parmi les assistants du Conseil Constitutionnel. Devant un parterre de personnalités, il avait séduit l'assistance par sa pédagogie et sa maîtrise du système (fichier et parrainage). Connus pour sa rigueur, sa perspicacité, sa persévérance,





son professionnalisme et son engagement, Biram Sène est décrit par ses proches collaborateurs comme une personne honnête, un travailleur sérieux et infatigable dans ce qu'il fait quotidiennement.

Jeune substitut du procureur de la République près le tribunal de grande instance de Dakar, sous l'autorité, à l'époque, de l'actuel Ministre de la Justice, garde des sceaux, Ousmane Diagne, il avait eu l'insigne honneur de prononcer le discours d'usage de l'Audience solennelle de Rentrée des cours et tribunaux, le 12 janvier 2016. Avec l'éloquence, il avait traité un sujet d'actualité autour du thème : «Les collectivités locales et le contrôle de légalité». Peut-être bien que le «Code général des collectivités territoriales annoté», qu'il a

coécrit avec Léopold Wade, en 2023, publié aux éditions L'Harmattan Sénégal, était un signe annonciateur et une suite logique ! Et ce n'est pas son seul livre, lui qui demeure et reste un assoiffé de connaissances.

Titulaire d'un D.E.A. en Droit public général, doctorant, chargé de cours à la Faculté des Sciences juridiques et politiques de Dakar, à l'École supérieure polytechnique (Esp) de Dakar et à l'École nationale de Police, Biram Sène, est un brillant formateur et un pédagogue averti. Parmi ses publications figure, «Le contentieux administratif : Essai de liste des actes susceptibles et des actes insusceptibles de recours pour excès de pouvoir».

L'universitaire Biram Sène est doublé d'un chercheur et

producteur scientifique fécond dans sa discipline.

Avec son ancien collègue et ami, Adama Traoré, magistrat devenu avocat, il a publié un recueil pour rendre moins pénible l'accès à la législation foncière et domaniale avec «Recueil de textes fonciers et domaniaux», 1ère Edition 2013 et 2e édition publiée en 2019 préfacées par le Professeur Abdoulaye Dièye.

Il est revenu à la charge avec son ami inséparable, Adama Traoré pour rédiger un chef-d'œuvre intitulé : «Code électoral annoté, 2024», précédé de «Code des douanes du Sénégal annoté», édition 2022, avec Adama Traoré et Dr Malick Faye. En 2018, il publie avec Amadou Dicko Mballo et Mamadou Birane Wane, «Justice militaire, recueil de textes annoté»,

préfacé par le Général Meissa Niang et édité par la maison d'édition ABIS...

Expert de statut international, Biram Sène est consulté et conseille plusieurs organes et institutions nationales ou internationales en matière juridique ou électorale.

Originaire de Thiaba, dans la commune de Mbellacadio, une collectivité territoriale nichée dans le département de Fatick, ce sérieux bon teint a fait ses études au lycée Valdiodio Ndiaye de Kaolack où il a obtenu son bac avant d'être orienté à la Faculté des sciences juridiques et politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Il aime bien rappeler au sujet du système électoral que : «Le processus électoral sénégalais, bien que cité en exemple, n'est pas, en effet, parfait. Les constants efforts pour être au niveau des standards internationaux en matière de transparence et de sincérité, semblent être ignorés de la part d'une classe politique et de citoyens toujours plus exigeants», avait-il déclaré aux participants de l'atelier sur le système électoral organisé par le Forum civil. C'est que Biram Sène est un expert chevronné et un formateur reconnu en la matière électorale. Il a conduit plusieurs formations de haut niveau en matière de révision des listes électorales, sur les parrainages, sur l'efficacité judiciaire, entre autres.

Biram Sène ambitionne avec ses équipes, de porter la Dge au sommet de son art, au moment où le Sénégal pourrait selon certains observateurs, passer au modèle d'une autorité indépendante avec une Ceni qui se chargerait du processus électoral, donc un organe indépendant du ministère de l'Intérieur.

Face à la prolifération des partis politiques, qui seront bientôt 400, Biram Sène certifie que le parrainage est un système qui n'est pas mauvais mais qu'il faut parfaire progressivement.

A l'ombre du Général Jean Baptiste Tine, Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique, Biram Sène, Directeur Général des Elections, à la tête d'une équipe compétente et dévouée, abat un travail remarquable au service de son pays.

Assurément, l'administration électorale est entre de bonnes mains. Des mains expertes, celle d'un sachant doublé d'un pratiquant du droit électoral, épris de droit, mais aussi de justice, parce qu'universitaire et magistrat à la fois.

Celle d'un haut fonctionnaire qui, sorti des cours et tribunaux, connaît et maîtrise les arcanes des rouages de l'Etat, tout en étant en contact avec les acteurs politiques et les citoyens.

Avec Biram Sène à la tête, la DGE ne serait point au centre de controverse et accusations d'instrument administratif politisé et instrumentalisé.



*Abdoulaye Fofana SECK*

# HISTORIQUE DE LA DGE

L'organisation des Élections au Sénégal a toujours été du ressort de l'Administration, à travers les services du Ministère de l'Intérieur.

Jadis, dévolue à la Direction de l'Administration et de l'équipement (DAGE) comme maître d'œuvre, l'organisation des élections se faisait par le biais d'un COMITE AD HOC ELECTORAL (DAGAT, DAF, DCL) créé à cet effet.

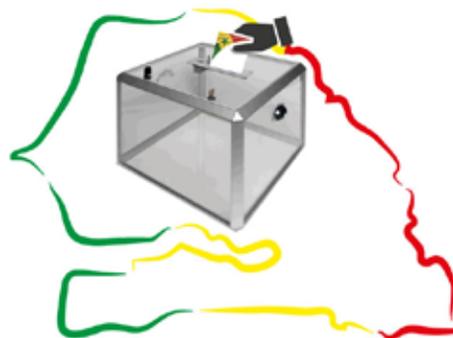
Cette dynamique de perfectionnement de l'Administration électorale a justifié à la veille des élections législatives de 1998, la création de la Direction générale des Elections (DGE) et de l'Observatoire national des Elections (ONEL).

Il est important de rappeler que l'organisation des élections locales de 1996 en deux jours, surtout au niveau de Dakar, est à l'origine de la création de l'ONEL et de la DGE.

Dans un double souci d'être, d'une part, en phase avec le contexte de démocratisation des régimes politiques africains déclenché au début des années 1990 et, d'autre part, de garantir un processus électoral transparent et apaisé, le président Abdou DIOUF créa l'Observatoire national des Elections (ONEL) par la loi n° 97-15 du 08 septembre 1997.

En 2000, la DGE a disposé d'une autonomie de gestion financière qui était de la compétence de la DAGE. Le DGE devient un administrateur des crédits.

L'ONEL contrairement à la DGE n'était pas un organe pérenne. Pour chaque processus il disparaissait après le dépôt du rapport d'activités. Il n'avait pas non plus une autonomie financière.



## Direction générale des Elections

Abdou DIOUF proposa une administration pérenne, logée au Ministère de l'Intérieur, à la suite du rapport de l'inspecteur d'Etat Cheikh GUEYE qui sera le premier Directeur général des Elections.

La DGE a été dirigée par des personnalités suivantes:

- De 1998 à 2011 Monsieur Cheikh GUEYE, Inspecteur général d'Etat;
- de 2011 à 2013 Monsieur Tanor Thiendella Sidy FALL, Commissaire de Police;
- de 2013 à janvier 2016 Monsieur Oumar TOP, Administrateur civil;
- de janvier 2016 à juillet 2024 Monsieur Tanor Thiendella Sidy FALL, Contrôleur général de Police.



**Cheikh GUEYE**



**Oumar TOP**



**Tanor Thiendella Sidy FALL**

Ainsi, depuis sa création en décembre 1997, la DGE s'est chargée de l'organisation matérielle des élections sur l'ensemble du territoire national.

À l'Étranger, cette compétence du Ministère chargé des Élections est exercée en rapport avec le Ministère chargé des Affaires Étrangères.

Par ailleurs, il faut préciser qu'après la première alternance démocratique du Sénégal en 2000, le président Abdoulaye WADE remplaça l'Observatoire national des Elections par la Commission électorale nationale autonome (CENA) créée par la loi n° 2005-07 du 11 mai 2005.

La CENA a des représentations dans 46 départements et au niveau de la Diaspora. Les attributions de la CENA sont fixées par l'article L.11 du Code électoral.

Cependant, dans un souci d'apaisement de l'espace politique et d'autonomisation de l'Administration électorale, la DGE fut érigée en Ministère chargé des Elections en 2011 avec à sa tête Monsieur Cheikh GUEYE. De 1960 à nos jours, le Sénégal a totalisé plus d'une quarantaine de consultations électorales, dont douze (12) élections présidentielles, treize (13) élections législatives, quatre (4) référendums, deux (2) élections sénatoriales, deux (2) élections des Hauts Conseillers des Collectivités territoriales (HCCT), en sus des élections locales (régionales, municipales et rurales) devenues territoriales (départementales et municipales).

## LES SERVICES RATTACHÉS

La Direction générale des Élections (D.G.E) est structurée en services et directions.

- Les services rattachés (le Secrétariat particulier, le Service de l'Informatique, des Etudes et des Statistiques; le Bureau de la Coopération internationale; le Bureau de la Conservation des Documents et Archives et le Bureau du Courrier) ;

## DIRECTION DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES



**Abdoul Aziz Sarr**  
*Directeur des opérations électorales*

La Direction des Opérations électorales est chargée, dans les conditions définies par le code électoral, et en relation avec la Direction de l'Automatisation des Fichiers, les autorités territoriales, les missions diplomatiques et consulaires du Sénégal et autres ministères compétents, des activités suivantes :

- la tenue du fichier général des électeurs comprenant le fichier des électeurs établis sur le territoire national composé des civils, des militaires et paramilitaires, du fichier spécial des sénégalais de l'extérieur ;
- l'élaboration de la carte électorale ;
- l'élaboration du calendrier général des opérations électorales et des études sur toutes les questions liées au processus électoral ;
- la planification, la programmation, l'évaluation et de la gestion du matériel électoral ;
- l'organisation matérielle et le suivi du processus électoral relevant du Ministère de l'Intérieur.

La Direction de Opérations électorales comprend, outre un Secrétariat particulier, trois divisions :

- la Division de la Logistique et de la Planification ;
- la Division du suivi des Opérations et des Missions ;
- la Division de la Carte électorale et des Fichiers électoraux.

## **DIRECTION DE LA FORMATION ET DE LA COMMUNICATION**



**Papa Birame SENE**  
*Chef Division  
 Communication et  
 Relations publiques*

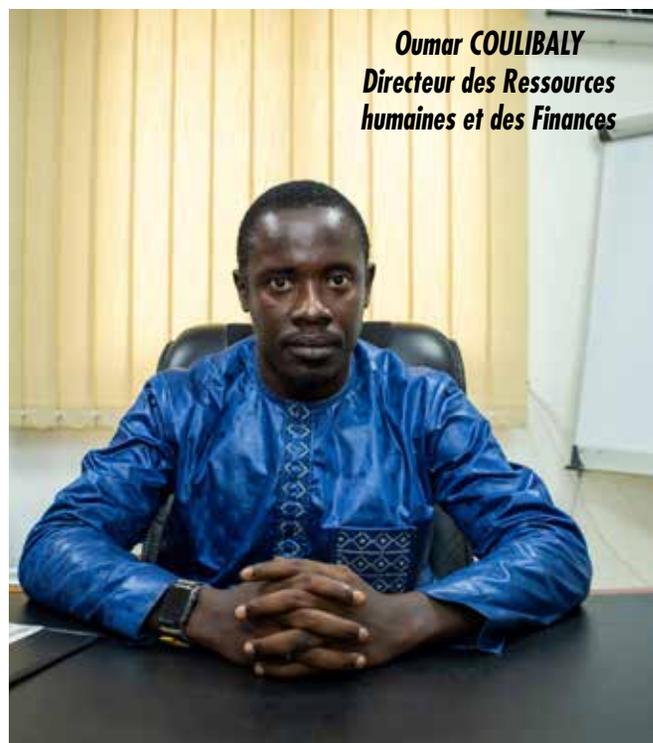
La Direction de la Formation et de la Communication est chargée :

- de l'élaboration et de l'exécution du plan de formation en matière électorale, notamment des autorités administratives déconcentrées, des chefs de missions diplomatiques et consulaires, des élus et des agents ;
- de la formation des membres des bureaux de vote et des membres des commissions administratives de révision des listes électorales. En tant que de besoin, elle participe à la formation des autorités judiciaires chargées des élections ;
- des études et des propositions toutes mesures législatives, réglementaires et administratives permettant de garantir la qualité des scrutins ;
- de la diffusion de toute information relative aux élections. Elle organise des campagnes de sensibilisation des électeurs sur les étapes du processus électoral ainsi que sur les techniques

de vote, sur les droits et devoirs des électeurs ainsi que sur les techniques de vote. Elle comporte, outre un Secrétariat particulier, trois divisions :

- la Division de la Formation permanente ;
- la Division de la Communication et des Relations publiques ;
- la Division des Etudes, de la Législation, de la Documentation et des Archives.

## **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DES FINANCES**



**Oumar COULIBALY**  
*Directeur des Ressources  
 humaines et des Finances*

La Direction des Ressources humaines et des Finances assure la gestion des affaires administratives et financières. A ce titre, elle est chargée de :

- la gestion des crédits de fonctionnement ;
- la gestion des crédits affectés aux opérations de révision des listes électorales et à l'organisation des élections et référendums ;
- la gestion des ressources humaines ;
- la gestion du matériel de fonctionnement de la DGE.

Elle comporte outre un Secrétariat particulier :

- la Division de la Gestion administrative et du Personnel ;
- la Division de la Gestion financière, des Marchés, du Matériel et des Matières.

## LES ORGANES CHARGÉS DE LA RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES, DE L'ORGANISATION ET DE LA SUPERVISION DU SCRUTIN, DU RECENSEMENT DES VOTES, DE LA PROCLAMATION DES RÉSULTATS ET DE LA PRESTATION DE SERMENT DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

### **Le Conseil constitutionnel**

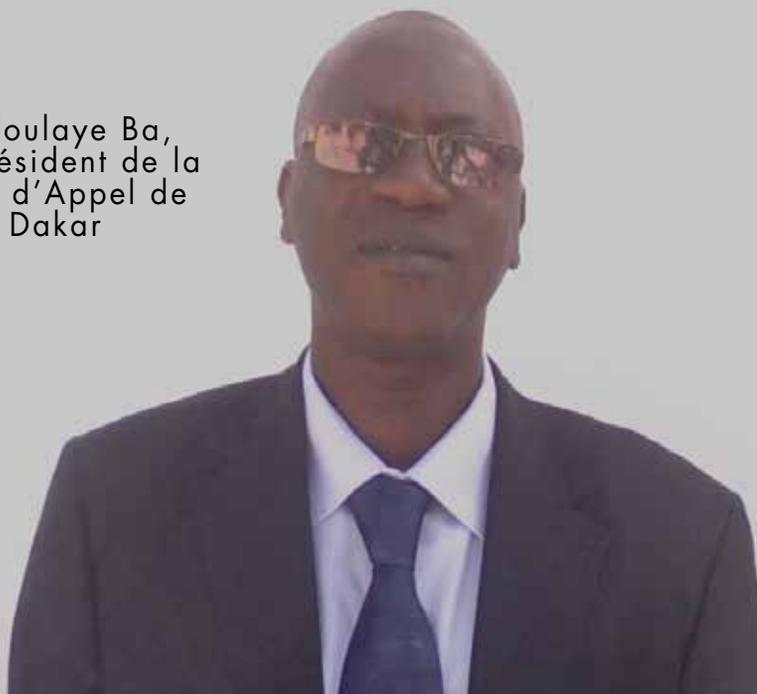
Pour l'élection du Président de la République, le Conseil constitutionnel intervient pour :

- recevoir les candidatures ;
- établir la liste des candidats après avoir vérifié la recevabilité des candidatures ;
- statuer sur les réclamations soulevées contre la liste des candidats (art. L.122 nouveau du Code électoral) ;
- publier la liste des candidats ;
- constater le décès, l'empêchement définitif ou le retrait d'un des candidats pendant le scrutin, modifier éventuellement la liste des candidats et fixer une nouvelle date du scrutin (art. 34 de la Constitution) ;
- examiner la régularité des opérations électorales et proclamer les résultats définitifs du scrutin.

Mamadou Badio Camara,  
Président du Conseil  
Constitutionnel



Abdoulaye Ba,  
1<sup>er</sup> président de la  
Cour d'Appel de  
Dakar



### **La Cour d'Appel**

S'agissant des élections du Président de la République, la Cour d'Appel veille au déroulement des opérations de vote, à la régularité du scrutin au recensement des votes et procède à la proclamation des résultats provisoires à travers la Commission Nationale de Recensement des Votes.

## **La Commission Electorale Nationale Autonome (CENA)**

La CENA contrôle et supervise l'ensemble des opérations électorales et référendaires. Elle veille, en particulier, à leur bonne organisation matérielle et apporte les correctifs nécessaires à tout dysfonctionnement constaté. La CENA fait respecter la loi électorale de manière à assurer la régularité, la transparence, la sincérité des scrutins en garantissant aux électeurs, ainsi qu'aux candidats en présence, le libre exercice de leurs droits.

La C.E.N.A est obligatoirement présente à tous les niveaux de conception, d'organisation, de prise de décision et d'exécution depuis l'inscription sur les listes électorales jusqu'à la proclamation provisoire des résultats.



Abdoulaye Sylla,  
Président de  
la CENA

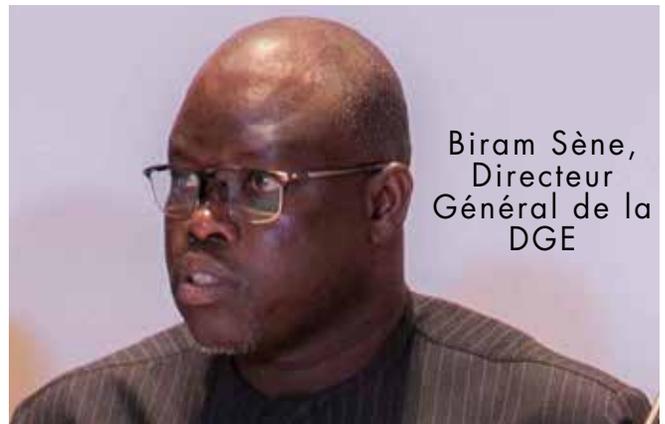
## **La Direction Générale des Elections (DGE)**

La Direction Générale des Elections (D.G.E.) est chargée de l'organisation des élections nationales et locales ainsi que des référendums

A ce titre, elle assure :

l'établissement et la révision des listes électorales, en liaison avec la Direction de l'Automatisation des Fichiers du Ministère de l'Intérieur ;

- la tenue des fichiers électoraux ;
- la conception, la confection, l'installation et la conservation des documents et archives électoraux ;
- l'organisation et le suivi de la distribution des cartes d'électeur ;
- le contrôle des conditions d'impression des bulletins de vote ;
- l'application et le contrôle, en liaison avec les autorités territoriales, des principes applicables en matière de propagande électorale ;
- l'appui aux services de sécurité pour ce qui concerne le dispositif de sécurité applicable lors des opérations de vote ;
- la formation afférente au processus électoral des responsables administratifs, des autorités judiciaires et des élus ;
- les campagnes de sensibilisation et d'information civique ;



Biram Sène,  
Directeur  
Général de la  
DGE

- l'élaboration et la gestion de la carte électorale ;
- l'adaptation des outils informatiques aux besoins électoraux ;
- l'analyse des scrutins électoraux ;
- la diffusion de l'information technique relative aux élections notamment celle qui concerne la mise en œuvre du processus électoral et les diverses statistiques ;
- l'appui aux autorités judiciaires dans l'exercice de leurs missions relevant du Code électoral ;
- l'élaboration et l'exécution du budget de la révision des listes électorales en relation avec les services compétents.

## OUSMANE SONKO SEUL CONTRE TOUS

# LE TOURNANT DECISIF DU 17 NOVEMBRE 2024

*Depuis cinq ans au moins le rythme de la vie politique sénégalaise est marqué par la cadence que lui a dictée Ousmane SONKO, leader du PASTEF et présentement Chef du Gouvernement en place.*

**A**cteur décisif de la victoire éclatante à l'élection présidentielle du 24 Mars 2024, il aura conduit ses troupes de la coalition « Diomaye Président » à la tête de l'Etat et mis par terre le régime de Macky Sall, avec un score sans appel de 54,28% et ce, dès le Premier tour.

Un semestre plus tard, Ousmane Sonko va l'assaut de la citadelle parlementaire, pour parachever la deuxième étape décisive du contrôle total des manettes du pouvoir et ce faisant, donner consistance et corps au Projet pastéfien.

### SONKO-PASTEF SEUL CONTRE TOUS

Ousmane Sonko entend le faire sous la seule bannière de son parti, le PASTEF, dont la liste qu'il conduira personnellement n'en comportera pas moins des alliés fidèles et des personnalités remarquables et sympathisants de sa vision. Consacrera-t-il son statut de première force politique incontestable du champ politique sénégalais, dont l'assise populaire est très majoritairement attestée, face à une opposition très peu significative et réduite à survivre dans les médias, hors toute



implantation dans l'électorat et le cœur du sénégalais ?

Les élections législatives du 17 Novembre 2024 consacreront-elles, en d'autres mots l'ascension irrésistible de Diomaye/Sonko/PASTEF ou a contrario le cout d'arrêt du Projet pastéfien ?

Quel avenir se dessinerait alors pour l'opposition sénégalaise et singulièrement de nombreux ténors politiques dont le chant du cygne commence à murmurer ?

Ces légitimes interrogations sont à la mesure de l'enjeu de ce scrutin, décisif à bien des égards.

Très clairement OS, pour les intimes, PROS pour les

militants, a choisi sans trembler d'aller au front au seul nom de la bannière de PASTEF, excluant toute coalition pour faire face à l'opposition, composée d'anciens alliés d'il y a peu, qui ont choisi de cheminer avec leurs adversaires d'hier, en l'occurrence le Taxawu Sénégal de Khalifa Sall et Barthélémy Dias, le PUR de Cheikh Tidiane Youm et Serigne Moustapha Sy entre autres.

Ce choix résulte de ce qu'il a analysé, au cours et après les récentes élections locales puis législatives au terme desquelles des candidats qu'il a contribué à faire élire sur des listes de coalition commune ont choisi, une fois installés, de lui

tourner le dos pour certains et pour d'autres de le combattre féroce­ment aux côtés du Président Macky Sall.

Barthé­lémy Dias, Khalifa Sall et les députés du PDS sont ici clairement concernés, qui ont abandonné Pastef et se sont entendus avec le pouvoir déchu pour faire échouer Ousmane Sonko et le Pastef au cours des épisodes cruciaux préélectoraux de la présidentielle du 24 Mars 2024, votant des lois tendant à écarter Sonko du jeu et visant à prolonger le mandat de Macky Sall à défaut de lui en accorder un troisième.

Au demeurant, fermement convaincu de sa forte implantation populaire, Ousmane Sonko a pris le parti de se jauger devant l'électorat sénégalais, en singleton et non point en parti politique « Yobalema », comme il est souvent d'usage au Sénégal.

« Yobalema », en wolof « emporte-moi avec toi » est une astuce politique bien connue qui consiste à s'arrimer à un parti fort et leader pour se glisser dans ses listes et ce faisant se faire élire aisément en tirant profit de son poids électoral.

Cette méthode « opportuniste » aura fait élire de nombreux élus locaux tels que Barthé­lémy Dias à la Mairie de Dakar ou des députés assez consistants en nombre comme ceux du PDS ou du PUR lors des dernières élections législatives.

Le choix sonkoïen participe aussi d'un acte audacieux de jauge de représentativité de Pastef, mettant au défi le niveau d'adhésion et de motivation de ses militants et sympathisants face à l'enjeu crucial de la deuxième grande bataille du combat pastéfien. Ce pour réaliser le « PROJET SENEGAL VISION 2050 » qu'il vient de proposer au peuple



sénégalais, puis de partager avec l'international.

La démonstration de force au Dakar Arena, au cours d'un inédit « meeting payant » rempli à ras par plus de quinze mille participants aura été un début de réponse.

Fin en analyse politique, stratège proactif dans sa démarche politique, audacieux et profondément confiant en son étoile politique, Ousmane Sonko dicte le la et installe les acteurs politiques sénégalais sur le sillage de l'itinéraire qu'il a tracé, et selon la cadence qu'il entend imprimer à ses mouvements.

Ce leadership en fait une bête politique qui compte toujours un à deux coups d'avance sur ses adversaires politiques, qu'il prend souvent par surprise et qui, pour certains d'entre eux, estiment pouvoir réussir leur carrière politique en l'imitant en tout, au risque de commettre de lourdes fautes d'appréciation et de conduite, pouvant se révéler très néfastes.

Sonko a fait ainsi le choix de solder les comptes de ce qui pourrait s'analyser en générosité et altruisme politique proche de la naïveté pour se fixer sur un réalisme

intransigent et l'affirmation claire que c'est certes avec des alliés qu'il réalisera la vision 2050, mais sous la bannière exclusive de PASTEF pour ainsi s'épargner les trahisons et chausse-trappes qu'il lui a été donné de constater il y a peu.

Cette option sera confirmée ou infirmée à l'aune des résultats sortis des urnes des consultations du 17 novembre 2024, à l'issue desquelles pourrait sonner la trompette de la victoire pour Sonko-Diomaye et le Pastef et concomitamment la retraite politique de nombre de leaders arrivés à bout de course, poussés vers la porte de sortie voire à l'oubli et à la disparition de plusieurs formations politiques arrivées en fin de vie.

## **UNE OPPOSITION QUI JOUE SA SURVIE CONDUITE PAR MACKY SALL ET AMADOU BA. RENAISSANCE OU DECLIN FATAL ?**

Feront face à Ousmane Sonko et au Pastef, quarante-une listes

qui convoitent le suffrage des électeurs pour les législatives cruciales du 17 novembre 2024.

Pour le leader de Pastef comme pour l'opposition, ces législatives auront l'allure d'une ultime bataille qui décidera du vainqueur de cette longue confrontation dont les points culminants sont inscrits dans la séquence circonscrite entre 2019 et 2024.

Bien que tentant dans un sursaut ultime de survie de se regrouper dans des coalitions et inter-coalitions, l'opposition sénégalaise est dans un état de dispersion et de difficulté d'identification remarquables tels qu'elle présente des signes réels d'incertitudes sur ses capacités à arrêter l'ouragan pastéfien.

Sa principale composante qu'est TAKKU WALLU SENEGAL que chapeaute Macky Sall, qui s'est ligué avec ses farouches adversaires d'il y a peu, le PDS, dispose certes d'une partie des résidus de l'APR et de BENNO BOKK YAKAR ; cependant son alliance avec une fraction du PDS, de Karim Wade pose des doutes et suscite des défections parmi de nombreux militants et dirigeants de premier plan qui n'entendent point faire abstraction des coups que leur a assenés Macky Sall, leur ex frère de parti, qui, arrivé au pouvoir, a embastillé Karim Wade, décimé le PDS et déstructuré ses bases et bastions.

Doudou Wade, le neveu de maître Abdoulaye Wade, Tafsir Thioye, le brillant cadre, Woré Sarr et bien des caciques ont sonné la révolte qui ne manquera pas d'avoir un impact sur le sort présent et futur du PDS dont le père fondateur, bientôt centenaire n'a plus l'énergie léonine qui lui faisait tenir les rangs bien en ordre, et fidèles



à ses ordres.

L'APR, pour sa part, ou plutôt ce qui en reste, vit des affres d'un Parti qui vient de perdre le pouvoir et constate qu'avec cette perte s'envolent toutes les fidélités nourries par les flots financiers, la magie du décret présidentiel et les protections contre les poursuites.

Encore fragile et privé de son leader déchu de ses puissants moyens de Chef d'Etat, exilé au Maroc et objet de menaces de poursuites judiciaires à peine voilées, Macky Sall pilote son navire fantôme par télécommande, alors que sur le terrain ses proches peinent à rassurer par une sérénité et une constance discursive et comportementale persuasives. Cette reconfiguration parcellaire de la famille libérale originelle aura tardé à se faire jour et peut certes engranger des voix, mais aura bien du mal à emporter le gain sur les listes pourvues au scrutin majoritaire départemental et de la diaspora.

Or, c'est à ce niveau de scrutin que doivent être élus plus des deux tiers des 165 députés qui composent l'Assemblée nationale.

## **DIAMM AK NJARIGN OU LE DEFI DE L’AFFIRMATION DE AMADOU BA OU SA CHUTE PROGRAMEE**

Deuxième avec 35% des voix à la Présidentielle, et après avoir consommé un divorce, bien prévisible, avec son ex mentor, Amadou BA affiche enfin son étendard et affronte ses adversaires politiques à visage découvert, levant son étendard dans une coalition qu'il dirige et qui compte en son sein un pan de l'APR auquel est venu s'adjoindre une palette de personnalités du monde de la presse et des médias et quelques figures du milieu de l'entreprise.

L'enjeu est de taille pour lui qui revendique le statut de leader de l'opposition sénégalaise, mais qui devra prouver le 17 novembre 2024, son poids électoral propre et son projet de société et de conduite des affaires. Il lui faudra alors ferrailer avec Pastef et son leader, qui ne le ménage guère, mais aussi contre ses anciens

co-militants de l'APR qui ne lui épargnent ni coups de griffes, ni accusations malveillantes, de déloyauté par exemple.

Son compagnonnage avec des figures controversées des médias, étiquetées peu recommandables et empêtrées dans des affaires jugées nébuleuses peut desservir ses desseins.

Sa courtoisie et sa mesure semblent appréciées par certains alors que beaucoup les trouvent peu payantes en politique où donner et recevoir des coups font partie du jeu.

Comme nombre d'aspirants à la députation, son échec pourrait l'exposer davantage face aux menaces à peines voilées de poursuites judiciaires.

## **SAMM SA KADDU OU BARTH FACE A SON DESTIN**

Sous la férule de plus en plus élastique de Khalifa Sall, Barthélémy Dias affronte avec la Coalition Samm sa Kaddou, un défi qui comptera sur son futur destin politique.

Sorti, par miracle de la validation de sa candidature aux législatives prochaines, le Maire de Dakar devra gagner ou disparaître pour longtemps des écrans politiques sénégalais.

Il aura changé de camp entre les législatives du 31 juillet 2022 et celles de novembre 2024, se trouvant face à ses ex alliés de la coalition Yeewi askan wi qui l'a porté à la Mairie prestigieuse et liquide de Dakar.

Il lui faudra plus que tout autre candidat convaincre de son choix, ses affinités avec Macky Sall pouvant lui coûter en voix auprès d'un électorat qui sanctionne souvent les retournements impromptus de



ce qui est décrit comme de la trahison de son bienfaiteur, aujourd'hui voué aux gémonies. Ses propos excessifs et injurieux seront-ils un aspirateur de voix ou un répulsif électoral ? Le verdict du scrutin du 17 novembre tranchera la question. Ses relations avec Khalifa Sall et l'électorat de ce dernier seront une autre équation qui se pose à lui.

## **LE PUR, UNE ENIGME**

Ces différentes forces politiques sont réunies avec le PUR dans une inter-coalition dénommée Same sa kaddu qui paye bien de mine à première vue, renforcée par Anta Babacar Ngom, Bougane Gueye Dani, Thierno Bocoum, Pape Djibril Fall entre autres.

A l'exception du PUR de Moustapha Sy, ces personnalités médiatiques plus que populaires sont dans une quête d'assise électorale solide qui leur conférerait un statut dans le cinq majeur des formations politiques sénégalaises.

Certes l'inter-coalition peut justifier d'un poids électoral plus significatif si le travail de terrain et la persuasion des électeurs prend le dessus sur

les actions d'éclat, les plateaux de télévision et les posts sempiternels et débridés sur les réseaux sociaux. Si le temps si court de campagne électorale suffit à une si grande ambition. Parce qu'en effet, et in fine, pour gagner les 112 sièges à pourvoir sur le scrutin majoritaire sur les listes départementales et de la diaspora et les 53 sièges sur le scrutin proportionnel plurinominal sur la base d'un coefficient national du total des voix cumulées au niveau national et priver Ousmane Sonko de sa majorité qualifiée de plus de deux tiers des députés, il faudra à l'opposition sénégalaise convaincre les millions d'électeurs et non point en promettant de respecter sa parole, d'assurer de nouvelles responsabilités sans avoir rendu compte des précédentes, jurer que rien ne sera plus comme avant, mais surtout sortir des mises en scènes infantiles et des propos injurieux et violents. Quant à Ousmane Sonko, il devra prouver que l'audace, la popularité et la bonne étoile ne l'ont pas encore abandonné. Et que le binôme qu'il forme avec Diomaye et le peuple est d'une solidité d'airain.

*Amadou Lamine THIAM*

## «SAXXAL JAMM»

# UN PROJET NOVATEUR POUR PRÉSERVER LA PAIX ET LA COHÉSION SOCIALE

*Des organisations de la société civile ont lancé le jeudi 31 octobre 2024, à Dakar, le projet «Saxxal Jamm» dont l'objectif est d'assurer la promotion de la paix, la cohésion sociale et la prévention des violences en période électorale et bien au-delà.*



«**L**a paix est l'affaire de tous, et c'est ensemble que nous parviendrons à bâtir un Sénégal où règnent la justice, l'équité et le respect des droits de chacun. La promotion de la paix et la prévention de la violence sont, dès lors, une entreprise de longue haleine qui transcende les périodes électorales», a déclaré le Pr Babacar Guèye président du COSCE lors de la cérémonie de lancement du projet «Saxxal Jamm».

Une initiative du Consortium 3D/COSCE/GRADEC qui vise à renforcer l'engagement de la société civile en faveur d'élections transparentes et inclusives.

Babacar Guèye assure que «Saxxal Jamm» (promouvoir la paix en wolof) «n'est pas un simple slogan. Il traduit une exigence de



responsabilité collective face à une réalité socio politique préoccupante -la violence- qui interpelle tous les acteurs, tous les segments de notre société», a-t-il affirmé.

Selon lui, les acteurs de la société civile regroupés au sein de ce consortium veulent apporter une réponse au risque de «désagrégation de la cohésion sociale et du vivre ensemble».

«Il a l'ambition de contribuer à l'instauration d'un climat de paix et de favoriser une culture de non-violence. Mais, la promotion de la paix est une entreprise complexe qui nécessite une approche systémique», a expliqué le professeur Babacar Guèye.

A l'en croire, cette préservation de la paix et de la cohésion sociale doit aller au-delà de simples «mécanismes de prévention de la violence» en vue d'aboutir au traitement des causes les plus profondes.

M. Guèye estime que «la paix doit être considérée non seulement comme l'absence de conflits, mais aussi et surtout comme une condition de développement». D'après lui, elle «ne se décrète pas, mais se construit pierre après pierre, à travers un dialogue constant et une volonté politique sincère».

Il considère que «l'enjeu est donc de taille». Justifiant, selon lui, l'importance pour les acteurs de la société de se mobiliser autour de cet objectif commun.

«Le projet Saxxal Jamm est une opportunité inédite de réconcilier notre société avec elle-même, de reconstruire des ponts et d'établir un dialogue constructif entre les différentes composantes de notre pays», a-t-il dit.

Pour préserver un climat social apaisé, le Consortium envisage plusieurs activités de communication pour sensibiliser les électeurs, notamment sur le retrait des cartes et la violence en vue du scrutin du 17 novembre 2024.

Le Consortium envisage de mettre en place «une chambre de veille





électorale le jour du scrutin», a souligné Babacar Fall du Groupe de recherches et d'appui à la démocratie participative et à la bonne gouvernance (Gradec).

Le projet «Saxxal Jamm», financé par l'Union européenne à hauteur d'un million et demi d'euro, soit 983 millions 935 mille 500 FCFA, vise à «contribuer à la création de conditions favorables à la stabilité politique et à la cohésion sociale», a soutenu l'ambassadeur de l'Union européenne au Sénégal, Jean Marc Pisani.

Ce projet va notamment assurer un monitoring du processus électoral avec le déploiement de 300 observateurs dans le long terme et de 46 observateurs dans le court terme et la mise en place d'une chambre de veille électorale.

Présidant la cérémonie de lancement, le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, le général Jean Baptiste Tine a salué la «pertinence» de ce projet.

Le lancement du Projet «Saxxal Jamm» offre l'occasion à notre pays de réaffirmer son engagement pour la promotion de la paix et son ancrage dans les valeurs de la République et de l'Etat de droit.

Plusieurs personnalités dont l'ancien président de l'Assemblée nationale, Moustapha Niasse, des représentants du corps diplomatiques, des acteurs politiques et des acteurs de la société civile entre autres ont pris part à la cérémonie de lancement qui a connu un franc succès.

*Diarra DIOP*





# LE SÉNÉGAL À LA CROISÉE DES CHEMINS

« SELEBE YOON »

*Une Nation ressoudée, un Pays pacifié*

*Un État républicain, démocratique*

*et de droit renforcé*

## PROFESSION DE FOI

-----

Le S2C qui se veut un cadre d'initiative, de proposition, de réflexion et d'action, entend œuvrer par le dialogue et la concertation à la consolidation d'une nation sénégalaise encore plus ressoudée, à la préservation d'un pays durablement pacifié et au renforcement d'un État de droit, républicain et démocratique.

Ouvert, apolitique, laïc et non partisan, le S2C compte s'investir face aux périls et menaces de tous ordres qui pourraient peser sur notre pays, à la veille, au cours, voire après l'élection présidentielle de 2024 et devra s'illustrer par son caractère apaisé, transparent, laquelle sincère, libre et démocratique à la hauteur de l'histoire politique du Sénégal.

Porté sur les fonts baptismaux par des démocrates, des patriotes et des républicains de tous les horizons, reconnus pour leur attachement indéfectible à leur pays, leur expertise pointue et leur engagement désintéressé, le S2C ambitionne de faire de la prévention, de la médiation, de l'alerte et de la veille, son crédo pour un Sénégal qui demeure un havre de paix, d'entente, d'unité, de cohésion et d'harmonie dans une Afrique vivante et vibrante, en pleine et perpétuelle mutation.

S'armant des vertus et valeurs ancestrales, toutes de tolérance, de respect et d'endurance, agissant au service de la collectivité, le S2C reste ouvert à tous les Sénégalais et Sénégalaises en vue de consolider les acquis démocratiques de notre pays, dans la paix, avec les mécanismes les plus adéquats et les plus consensuels.

LE COORDONNATEUR  
Abdoulaye Fofana SECK



Dieuppeul 3 villa n° 2732, 1<sup>er</sup> étage, avenue de la Liberté prolongée • Dakar (Sénégal)  
Tél. : +221 33 860 82 91 • +221 77 333 39 47 • Email : laye\_fofana@yahoo.fr

## LE GRAND CHANTIER DE MAMADOU OUMAR NDIAYE **DU CNRA A LA HAUTE AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE AU SENEGAL**

**MON** pour les intimes et l'un des journalistes les plus capés de sa génération et fait autorité dans le monde si complexe du paysage médiatique Sénégalais.

Plume alerte, d'un courage qui frise l'audace, strict dans ses prises de position et peu enclin à complaire, le patron du Témoin a traversé plus de trois décennies à lutter contre les injustices, abus de pouvoir et turpitudes des élites sénégalaises.

Porté à la tête du CNRA, à un moment crucial de la vie de la nation rythmée par une presse et des médias déchainés, il devra vite prendre le taureau par les cornes et avec une équipe solide et experte, stabiliser et conduire la barque vers une autre régulation de l'audiovisuel sénégalais, digne de ce nom.

Infestés par des personnages inconnus au bataillon de la formation journalistique ou en communication, peu soucieux d'éthique et de déontologie, se proclamant gaillardement chroniqueurs, influenceurs ou activistes, la presse et les médias sénégalais sont manifestement en situation délicate, voire préoccupante.

S'ajoute à cette infection, un modèle économique suranné, exposant ce secteur à une réelle instabilité de gestion,



voire à des déficits chroniques que les entrepreneurs privés et politiques qui en sont les principaux bailleurs peinent à stabiliser encore moins à rentabiliser où à viabiliser.

L'irruption conquérante des technologies de l'information et de la communication novatrice, telle que les réseaux sociaux dont les chaînes de Webradios et Webtélé fleurissent et cartonnent en audition, est venue enfoncer le clou, comme pour annoncer le déclin programmé du vieux quatrième pouvoir au Sénégal.

Ces mass médias pris sans exception, souffrent d'un mal partagé, qui est venu se greffer à leur mal gouvernance et qui se nomme régulation.

Contingenté dans un rôle de supplétif de chaque pouvoir politique en place, le CNRA qu'a présidé Babacar DIAGNE s'est illustré par des partis-pris quasi systématiques de décisions complaisantes, impartiales et rarement indépendantes.

Or le régulateur s'entend en sa qualité d'autorité indépendante, impartiale, médiane, toujours animée par la recherche de la réponse équitable, conforme à la loi dans son esprit comme au besoin dans sa lettre.

Les coupures intempestives de signaux TV, les mises en garde et sanctions unilatérales et déséquilibrées envers les médias et les journalistes réfractaires à la docilité d'un régime politique, l'inertie et le silence devant la domestication des médias privés par le pouvoir politique, sont parmi les griefs articulés à l'encontre du CNRA. Certes, limité par son cadre réglementaire, mais peu enclin à oser référer la question, le CNRA a laissé les réseaux sociaux occuper le champ médiatique y déversant une somme impressionnante de vulgarités, de fausses informations, d'attaques ad hominem mais aussi des scènes et images d'une obscénité qui réveilleraient des saints.

Mamadou Oumar NDIAYE a une claire conscience de tous ces enjeux, lui qui est un acteur du secteur, en sa double casquette de journaliste et de patron de presse.

Le choix porté sur lui trouve sa plénitude de pertinence en ce qu'il est un homme de défi, un homme qui a une haute idée du Sénégal, patriote dans l'âme, indépendant des partis politiques comme des lobbys en tous genres et capable certes d'être souple sur l'accessoire, mais d'une inflexibilité d'airain sur les principes et les valeurs fortes.

Passer au Cap de la haute Autorité de Régulation de la Communication Audiovisuelle au Sénégal et mettre de l'ordre dans le secteur sera son challenge.

Il a tous les atouts pour le relever, avec une équipe qui répond à cette exigence.

*Chérif THIAM  
Expert-consultant  
en régulation*

## PRÉSENTATION DU CNRA

Le CNRA est chargé d'assurer sa cohésion et de faire respecter les règles de pluralisme, d'éthique, de déontologie, les lois et règlements en vigueur ainsi que les cahiers de charges et les conventions régissant l'audiovisuel au Sénégal. Aussi, pour lui permettre de remplir efficacement sa mission, une autorité renforcée lui a été conférée, reposant notamment sur la mise à sa disposition d'une panoplie de sanctions et mesures pouvant être prises dans le strict respect des droits de la défense. Dans cette dynamique et

tenant compte de l'expérience du Haut Conseil de la Radio Télévision (HCRT) créé en 1991 et du Haut Conseil de l'Audiovisuel (HCA) créé en 1998, le Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA) a été institué par la loi 2006-04 du 4 janvier 2006. Il s'agissait en somme d'apporter des réponses pragmatiques face aux défis d'un nouveau paysage audiovisuel et d'anticiper sur l'évolution de notre système audiovisuel.

La durée du mandat des membres du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel

est de six ans. Ce mandat n'est ni renouvelable, ni révocable. Les membres du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel ne peuvent être poursuivis, recherchés, arrêtés ou jugés à l'occasion des actes accomplis ou des opinions émises dans l'exercice de leurs fonctions. Les services du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel sont coordonnés par un Secrétaire exécutif choisi parmi les agents de la hiérarchie A ou assimilée, nommé par décret sur proposition du Président du Conseil National de Régulation de l'Audiovisuel.

## DIPLOMATIE

# LE PRÉSIDENT BASSIROU DIOMAYE FAYE EN ARABIE SAOUDITE ET EN TURQUIE

**L**e Président de la République Bassirou Diomaye Faye a effectué une visite officielle en Arabie Saoudite, du 27 au 31 octobre 2024, à l'invitation de Son Altesse Royal Mohammed ben Salmane. Occasion saisie pour participer au Future Investment Initiative.

Durant son séjour en Arabie Saoudite, le Président de la République a eu un entretien empreint de cordialité avec Son Altesse Royal Mohammed ben Salmane, Prince Héritier et Président du Conseil des ministres du Royaume d'Arabie Saoudite.

Lors de cette rencontre, le Chef de l'État a salué la qualité des échanges, reflétant la volonté commune des deux nations de renforcer leur solide et ancienne coopération. Ensemble, ils ont convenu d'élever ce partenariat stratégique à un niveau supérieur, en mettant l'accent sur des secteurs prioritaires tels que l'investissement, l'énergie, l'agriculture, l'industrie et le numérique. Le Président Bassirou Diomaye Faye a effectué la Oumra le petit pèlerinage en compagnie de son épouse et des membres de la délégation qui l'accompagnaient lors de ce déplacement. Par la suite le Président Bassirou Diomaye Faye s'est rendu en visite officielle en Turquie, du 31 octobre au 2 novembre 2024, à l'invitation du Président Recep Tayyip Erdogan.

En Turquie, les deux dirigeants ont signé un protocole d'accord établissant un Conseil stratégique de haut niveau, visant à doubler le volume des échanges commerciaux entre le Sénégal et la Turquie, passant de 500 millions à 1 milliard de dollars dans les prochaines années. Cet accord marque une étape clé dans la coopération bilatérale, notamment dans les secteurs de l'agriculture, de l'énergie, de l'enseignement supérieur et de la défense.

*Abdoulaye Fofana SECK*



## RIGUEUR, ETHIQUE ET MANAGEMENT MODERNE ET EFFICIENT

« Je mesure pleinement l'ampleur de la tâche qui m'attend et qui nécessite un travail sans relâche pour relever les défis auxquels notre société est confrontée. C'est donc avec beaucoup de responsabilité et de détermination que je m'installe aujourd'hui à la tête de la Lonase », soutient Toussaint Manga, lors de son discours de passation. Il rappelle que la Lonase est créée en 1966 par un concessionnaire privé en Lonase. Sa, en passant par sa nationalisation intégrale en décembre 1987 jusqu'à nos jours. L'occasion a été saisie pour réitérer son engagement. « J'accorderai une attention particulière à toute proposition allant dans le sens de renforcer les capacités des différents personnels de la structure, pour qu'ensemble nous puissions moderniser l'entreprise en profondeur, en adoptant les dernières technologies et en innovant dans tous les domaines pour répondre aux attentes toujours exigeantes de nos clients », promet le tout nouveau Directeur général, Toussaint Manga.

Il invite par ailleurs ses nouveaux collaborateurs à l'accompagner vers les réformes qui s'imposent pour définitivement faire de la Lonase un instrument d'accomplissement du projet souverainiste conduit par le Président de la République. « Nous apporterons les mesures correctrices nécessaires pour que « Li Nieup Bok, Nieup Diot Ci », assure Toussaint Manga. Mieux, il ajoute : « la tâche qui nous attend est énorme mais nous réussirons grâce à Dieu. Nous réussirons parce rien ne résiste à la volonté d'un peuple », a-t-il affirmé avec force.

Ses nouveaux collaborateurs ont décidé de l'accompagner pour la réussite de sa mission avec dévouement, abnégation, fidélité et loyauté.



CAN 2025

# LES LIONS DE LA TERANGA QUALIFIÉS

**A** l'issue de la 4<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2025, le Sénégal a obtenu son ticket pour participer à la compétition qui se déroulera au Maroc 2025.

Le Sénégal a atteint son objectif en s'emparant du deuxième ticket qualificatif de la poule L pour la prochaine CAN. C'était à l'issue de la victoire obtenue, le mardi 15 octobre 2024, au stade Bingu National Stadium de Lilongwe, devant le Malawi (1-0). Dans le cadre des éliminatoires de la Can 2025 au Maroc, les lions se déplaceront au Mali le 14 novembre 2024 pour y rencontrer le Burkina avant de recevoir à Dakar le 19 novembre 2024 le burundi au stade Abdoulaye Wade.

*Rassul SECK*



LUTTE

# UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LE CNG

**M**alick Ngom est le nouveau président du comité national de gestion de la lutte (CNG) pour une durée d'un an. Des personnalités connues du landerneau de la lutte sénégalaise font également partie de cette nouvelle équipe mise en place par mme le ministre de la jeunesse, des sports et de la culture.

## BUREAU EXECUTIF

Président: Malick NGOM;  
1<sup>er</sup> Vice-président chargé de la lutte Olympique: Isabelle SAMBOU;  
2<sup>e</sup> Vice-président chargé de la lutte traditionnelle avec frappe: Pape Babacar FALL;  
3<sup>e</sup> Vice-président chargé de la lutte traditionnelle sans frappe: Hyacinthe NDIAYE dit Manga II;



4<sup>e</sup> Vice-Président chargé des Finances: Abdou Aziz GUEYE;  
Directeur administratif: Ndiambé DIOP;  
Trésorier Général: Alioune DIOUF;  
Trésorier Général Adjoint: Abdoulaye DIAKHATE.

## COMMISSIONS

Commission technique: Khalifa SOW;  
Commission médicale: Cheikh NIANG;  
Commission Organisation: Alexis KA;  
Commission Marketing et Sponsoring: Abdoul Aziz NDIAYE;  
Commission Communication: Lamine SOW;  
Commission centrale des Arbitres: Sitor NDOUR;  
Commission Règlements et Discipline: Mamadou NDIAYE;  
Commission Sécurité et fairplay: Serigne Gueye THIOUNE;  
Commission Insertion et Civisme: Cheikh Amadou Bamba MBOUP;  
Commission des Sages: Maïssa DIAW.

*Rassul SECK*

*Etudier*  
*Promouvoir*  
*Participer*

*Protéger*  
*Contribuer*  
*Assurer*



## Une expertise unique dans la gestion du risque agricole au Sénégal

Issu d'un partenariat public-privé autour d'un capital de F.Cfa 3.155.490.000, la CNAAS réunit l'Etat du Sénégal, les compagnies d'assurances et de réassurance du Sénégal, une société de réassurance africaine, des organisations de producteurs et d'éleveurs et des privés nationaux.

Investie d'une mission d'intérêt public, la CNAAS protège les personnes physiques ou morales qui exercent une profession agricole contre les calamités naturelles et les risques liés aux activités agro-sylvopastorales. Elle assure la planification, la gestion du régime d'assurance

agricole pour le Sénégal et contribue ainsi à la modernisation de l'agriculture en faisant la promotion de nouveaux produits d'assurance agricole.

En implantation progressive dans tout le pays la CNAAS sert une clientèle variée d'agriculteurs, d'éleveurs, de forestiers, et de pêcheurs à titre individuel ou dans des organisations de producteurs. Elle opère aussi avec des administrations, des organismes, des banques, des institutions de microfinance et des sociétés de toutes natures opérant dans le monde agricole ou dans les secteurs connexes.

Cité Keur Gorgui Villa N°4 Cité des enseignants du supérieur, Sacré Cœur pyrotechnique  
BP 15 297 Dakar Fann

Tel: +221 33 869 78 00 – Fax: +221 33 860 68 80

Web : [www.cnaas.sn](http://www.cnaas.sn) – E-mail : [cnaas@cnaas.sn](mailto:cnaas@cnaas.sn)



# COSCE

Collectif des Organisations de la Société civile pour les Elections

**ONG-3D**  
Démocratie - Droits humains - Développement



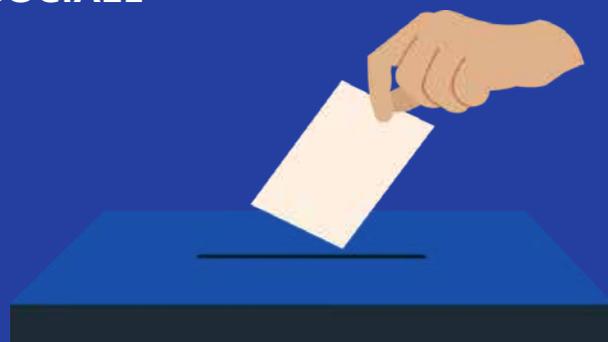
## PROJET SAXXAL JAMM

FAVORISER UN ENVIRONNEMENT POLITIQUE INCLUSIF ET REPRÉSENTATIF,  
QUI REFLÈTE LA DIVERSITÉ DE LA SOCIÉTÉ SÉNÉGALAISE ET RENFORCE LA  
CONFIANCE DES CITOYENS DANS LE SYSTÈME DÉMOCRATIQUE

➤ AMÉLIORER LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES TENSIONS STRUCTURELLES ET DES RISQUES DE VIOLENCE SOCIO-POLITIQUE POUR RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE.

➤ PROMOUVOIR UN CONSENSUS SUR LES RÈGLES DU JEU ÉLECTORAL ET SOUTENIR LES PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES.

➤ ASSURER L'IMPLICATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE EN FAVEUR DE L'INCLUSION SOCIALE



**RADDHO, RSJ, LSDH, ONDH, URAC, AJED, CERAG, HANDICAP FORM EDUC, OXY-JEUNES, AFEX, OSIDEA, PRÉSENCE CHRÉTIENNE**